Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE – 1ième année

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné que :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la première année du rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour 2026, 2027 et 2028, m'a été déposé physiquement le 12 septembre 2025.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Que pour l'exercice financier 2026 des rôles d'évaluation foncière 2026, 2025 et 2027 de la municipalité Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;

- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
7 RUE DE LA POLYVALENTE C.P. 307
GRACEFIELD (QC) J0X 1W0

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU CE 15 SEPTEMBRE 2025.

Jodane Courchesne
Jodane Courchesne
Directrice générale et Greffière-trésorière

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 15 septembre 2025 entre 8h00 et 16h00 et en le publiant dans un journal diffusé sur le territoire.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 septembre 2025

Jodane Courchesne
Jodane Courchesne
Directrice générale et Greffière-trésorière